MALLEMORT INFOS

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE MALLEMORT DE PROVENCE

N° 17 | JUILLET AOÛT SEPTEMBRE 2018

Bel Été

ETAT CIVIL

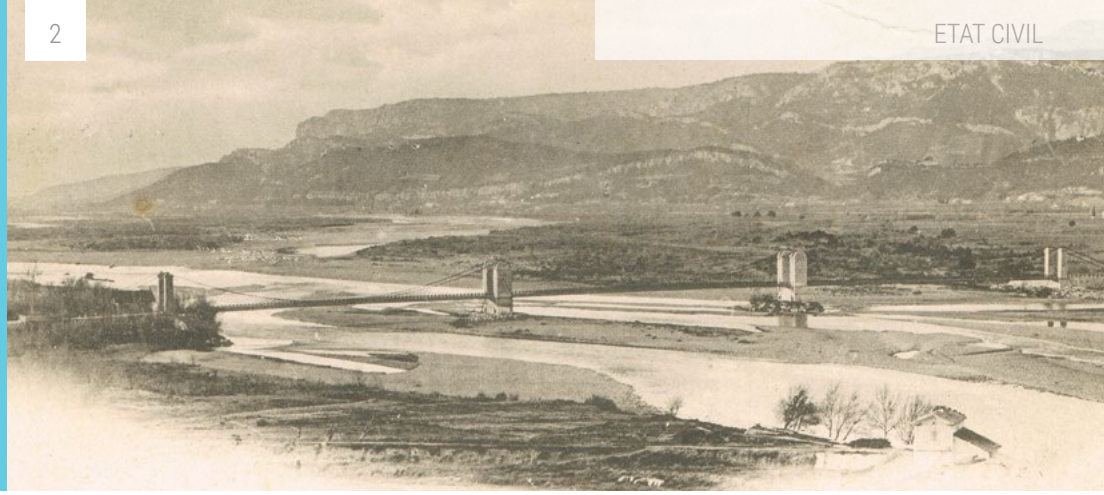

1er Avril au 30 juin 2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Mme Armelle CHRISTOL veuve RIPPERT
décédée le 1er avril 2018 à Mallemort
M. Joaquin LINARES décédé le 3 avril 2018 à Mallemort
Mme Jeannette SCHLESIGER veuve BACCHINI
décédée le 3 avril 2018 à Aix en Provence
M. Jean-Pierre DERAIN décédé le 5 avril 2018 à Lussac
M. Alain DECARRIERE décédé le 8 avril 2018 à Gréoux-les-Bains
M. François TONACHELLA décédé le 10 avril 2018 à Mallemort
Mme Christiane LAMBERT décédée le 16 avril 2018 à Marseille
Mme Fernande PARRAUX veuve LE GUEN
décédée le 19 avril 2018 à Mallemort
Mme Renée GALIANA veuve GARCIA
décédée le 23 avril 2018 à Mallemort
M. Charles MERGER décédé le 23 avril 2018 à Aix en Provence
Mme Roseline REYNAUD décédée le 15 mai 2018 à Marseille
M. Jean UGHETTO décédé le 5 juin 2018 à Mallemort
M. Rodolphe MARRA décédé le 14 juin 2018 à Mallemort
Mme Mireille GLAISE épouse THAÏS
décédée le 15 juin 2018 à Marseille
Mme Maryse BATTINI veuve DELAINE
décédée le 16 juin 2018 à Mallemort
M. Willem VAN DER LAAN décédé le 19 juin 2018 à Mallemort
M. Louis MICHEL décédé le 25 juin 2018 à Mallemort

Madame le Maire et le Conseil Municipal présentent toutes leurs condoléances aux familles et aux proches.

BONJOUR LES BÉBÉS

Mya GREGOIRE née le 31 mars 2018 à Pertuis
Laureline SORBIER née le 31 mars 2018 à Pertuis
Ornella ROUX née le 3 avril 2018 à Marseille
Enoha CAUBIT DALLES né le 5 avril 2018 à Salon de Pce
Mayar EITAH né le 6 avril 2018 à Salon de Provence
Gabriel ROUZE né le 11 avril 2018 à Aix en Provence
Zoé DUVIVIER née le 20 avril 2018 à Salon de Provence
Joy CARDOSO née le 27 avril 2018 à Aix en Provence
Alessio REILLE né le 28 avril 2018 à Avignon
Léandro TASSIS né le 2 mai 2018 à Salon de Provence
Lyannah CUSSONNEAU née le 15 mai 2018 à Aix en Pce
Lou SONTAG née le 17 mai 2018 à Salon de Provence
Gabriel DA SILVA né le 17 mai 2018 à Pertuis
Mylan GARNERO né le 21 mai 2018 à Salon de Provence
Sandro FARRUGIA né le 25 mai 2018 à Salon de Provence
Louise BLANC née le 29 mai 2018 à Aix en Provence
Ethan CARRE né le 6 juin 2018 à Aix en Provence
Kaelee GOURIER née le 12 juin 2018 à Salon de Provence
Livia ASTEGIANO née le 12 juin 2018 à Salon de Provence
Om CHANDRA DEBNATH né le 17 juin 2018 à Salon de Pce
Valentin PELCOT né le 15 juin 2018 à Pertuis
Estelle LAFONT née le 18 juin 2018 à Salon de Provence
Marceau MEBS né le 25 juin 2018 à Aix en Provence

ILS S'AIMENT

Luis RIBEIRO & Franck CHENIER le 4 mai 2018
Audrey LEROY & Johan CARLIER le 5 mai 2018
Sabrine VERT & David CAPEAU le 12 mai 2018
Jessica LABRU & Jonathan MARTIN le 2 juin 2018
Fatiha CHAÏBI & Fabrice BOUVIER le 16 juin 2018
Elodie GAY & Yann BEVEN le 23 juin 2018
Amandine RIVIERE & Mathieu RUSSEIL le 30 juin 2018
Valérie GROUX & Eric MARTIN le 30 juin 2018

Veuillez noter que la liste présentée ci-dessus fait état des enregistrements recensés dans les registres officiels de la commune.

Édito

Chères Mallemortaises, chers Mallemortais,

En ce début de juillet, de nombreuses familles sont dans l'attente des résultats d'examens de leurs jeunes. Aussi, je tiens tout d'abord à féliciter tous ceux qui les ont accompagnés dans leur réussite. Féliciter nos collégiens pour leur brevet, premier diplôme de leur scolarité, féliciter les réussites de CAP et BEP ainsi que nos lycéens pour leur BAC et les étudiants pour leurs diplômes universitaires et différents concours pour poursuivre leur vie future. De belles récompenses qui concrétisent un travail important.
Pour ceux qui se trouvent dans la nécessité de recommencer une année pour obtenir le précieux sésame, je leur transmets tout mon soutien, il ne faut pas se décourager.

L'été s'annonce, et, avec lui, toutes les recommandations que je fais annuellement. Je me dois de vous rappeler d'être attentifs aux nuisances sonores, aux brûlages interdits, à la canicule, aux risques d'incendies, ainsi que ceux de noyade en Durance, etc. Si chacun reste vigilant, si le respect des uns et des autres existe alors le bien vivre ensemble en est facilité.

Certes, notre police municipale avec ses 4 VTT électriques confirme sa proximité, et, a adapté pour l'été, ses horaires avec des créneaux plus importants en soirée et le samedi. La brigade de la gendarmerie a aussi obtenu des renforts avec les réservistes d'été. Leurs domaines d'intervention sont très larges, alors c'est la solidarité et le respect des règles de vie en société qui est le premier garant d'un bel été.
Ce Mallemort Infos foisonne d'informations et j'espère que vous aurez plaisir à les découvrir.
Nous avons réalisé de belles actions et vous êtes nombreux : parents, bénévoles, enseignants, présidents d'associations à vous engager et dynamiser tous ces évènements. Je vous en remercie. Sans vous, Mallemort n'aurait pas ce rayonnement ni cette dynamique. Les photos parlent d'elles-mêmes et voyez cet engouement, cette foule, à chaque manifestation. Mallemort bouge et est heureuse de vous présenter un été festif avec ses marchés nocturnes, les mardis soirs, qui boostent l'économie de notre centre-ville.
Nous modernisons les services, la preuve en image avec les tableaux numériques dans les écoles et l'équipement informatique de nos services. Dès septembre, un référent informatique arrivera en commune pour le suivi et la maintenance de tous ces outils.
Les pages associations, culture, sport du magazine démontrent la multitude d'activités et l'engagement de tous sur ce pôle festivités, sans oublier, le handicap, la solidarité et l'environnement. Des valeurs que nous portons et qui définissent bien notre équipe municipale.
J'entends bien les réserves de certains sur le parc photovoltaïque du Piboulon, et, j'ai ouvert la séance de conseil municipal du 11 juillet, à une présentation par la société Voltalia et accompagnée d'un organisme d'étude afin que tous aient une parfaite connaissance de ce projet. Le débat est ouvert mais il était de notre responsabilité de vous fournir, dans ce numéro, les dates et les étapes de la procédure depuis 2014 jusqu'au 27 décembre 2017, date à laquelle le Préfet a accordé le permis de construire à la société.
La page travaux donne les réalisations mais aussi les projections. Chaque projet demande du temps mais mon équipe réalise ce pour quoi nous nous sommes engagés. Je remercie tous les élus et les services, qui, avec professionnalisme, et sans compter, travaillent en amont jusqu'au suivi de l'étape Travaux.
Bientôt, vous pourrez voir les réalisations de la rue Paul Cézanne, de Joliot Curie, du Lubéron et des Alpilles, la maison des associations, la place du Bicentenaire, le jardin aromatique, le parc des deux canaux et l'étude de la maison pontière.
À ce propos, je sais les Mallemortais attachés à ce lieu, ainsi je vous solliciterai sur le futur projet et peut-être aussi pour un financement participatif. Pourquoi pas ? C'est ambitieux, utopiste ? Je ne le pense pas. Ensemble nous pouvons réaliser de belles choses.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été et vous dis à très bientôt pour la rentrée 2018/2019, déjà bien chargée, mais laissons le temps au temps. Avant tout prenons le temps de vivre, d'apprécier chaque instant, chaque jour, pour vivre pleinement le présent immédiat.

Sincèrement,

Hélène Gente,
Maire de Mallemort
Vice-présidente du Conseil de Territoire 3
Conseillère Départementale des BDR
Conseillère de la Métropole MAMP

SOMMAIRE

Mallemort Infos #17

p 2	ÉTAT CIVIL
p 3	ÉDITO DU MAIRE
p 4-5	VIE PUBLIQUE
p 6-7	SÉCURITÉ
p 8-9	SANTÉ HANDICAP
p 10	ÉCONOMIE EMPLOI
p 11	TOURISME
p 12-16	JEUNESSE - ÉCOLES
p 17-19	FESTIVITÉS -CULTURE
p 20	JUMELAGE
p 21	AGRICULTURE
p 22-23	SOLIDARITÉ SÉNIORS
p 24-25	URBANISME - ENVIRONNEMENT
p 26	TRAVAUX
p 27-29	SPORT ASSOCIATIONS
p 30	INFOS
p 31	TRIBUNE POLITIQUE

Directrice de la publication :
Hélène GENTE, Maire de Mallemort

Conception : Service Communication.
Sources : Chicaud Blouet et Associés

Impression : Imprimerie Masson.
Tirage : 3 200 exemplaires.
Reprographie des textes et photos interdite.
Crédits Photos : Associations mallemortaises, les élus, M. Lucidarme, S. Lemonnier, R. Cintas-Flores, M. Verdeil, O. Peumery, J. Daffaure, Freepik.

VIE PUBLIQUE

Commémorations : Ensemble entretenons le souvenir de nos aînés qui ont lutté pour notre liberté

Le 12 juin 2018, **plus de 300 personnes étaient présentes** à la commémoration du maquis de Saint-Anne. Ce moment de recueillement annuel se déroule autour du mémorial dressé au sommet de la Chaîne des Côtes, sur le plateau de Manivert à Lambesc. Comme chaque année, la commune de **Mallemort a mis à disposition un bus** pour permettre aux écoles et aux Seniors de se rendre sur le site.

M. Gouteyron, Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, accompagné de nombreux maires ainsi que de **classes d'élèves venues de Lambesc, Mallemort et la Roque d'Anthéron**, ont rendu hommage aux 90 résistants qui ont payé de leur vie pour leur contribution à la libération de la Provence et de la France, le 12 juin 1944, après un terrible affrontement avec les forces allemandes.

Après la ***lecture, en provençal et en français***, du témoignage d'un des seuls résistants qui ait survécu à cette rafle, M Gouteyron a pris la parole puis a invité l'assistance à écouter ***la Complainte du Partisan*** d'Anna Marly, qui s'est inscrite dans l'Histoire comme une hymne à la Résistance. La chorale la Clé des Chants de la Durance nous a interprété ***La Marseillaise*** ainsi que ***le chant des Partisans*** avant le traditionnel dépôt de gerbes.

1ère Cérémonie de la Citoyenneté : Une remise officielle des cartes d'électeurs à nos jeunes citoyens

Pour la première fois, la municipalité a organisé une cérémonie de la citoyenneté, le 13 avril dernier, à destination des jeunes ayant atteint la majorité. Pour cette année 2018, **60 jeunes nés en 2000 étaient concernés.** Une occasion toute particulière de leur présenter leurs droits mais également leurs nouvelles responsabilités, avant de leur remettre leur carte d'électeur. Madame le Maire, son conseil et celui du CMJ, ont ensuite pris le temps de l'échange pour répondre à toutes leurs questions autour du verre de l'amitié.

Impôt Direct / Impôt Locaux : La Taxe Foncière

Depuis 2011, les taxes foncières sont uniquement perçues par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale; la part des régions et des départements a été supprimée.
La taxe foncière est due par toutes les personnes possédant une propriété. Deux types de propriété sont concernées par cette taxe foncière : les propriétés bâties ou non bâties.

- **Les propriétés bâties** sont les constructions fixées au sol de manière perpétuelle et qui présentent le caractère de véritables bâtiments. Elles peuvent avoir divers usages : professionnel; habitation ou commercial.
- **Les propriétés non bâties** soumises à la taxe foncière sont : les terres rurales; les carrières; etc

C'est l'État qui en assure l'assiette (c'est-à-dire le calcul) et le recouvrement. **Il revient aux contribuables de s'occuper des formalités et démarches administratives auprès de la mairie** (déclaration préalable de travaux, permis de construire), ainsi que des **déclarations obligatoires auprès de son centre des impôts locaux**. Pour tout changement de consistance ou d'affectation des propriétés bâties et des propriétés non bâties le CERFA n°6704 est nécessaire. On doit l'utiliser notamment pour déclarer les abris de jardins, piscine, garage, terrasse, véranda, démolitions. Concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties, les déclarations fiscales nécessaires sont les modèles H1 (CERFA 6650) pour les maisons individuelles et H2 (CERFA 6652) pour les appartements. Le CERFA 6660 concerne uniquement les professionnels.

Ces déclarations ont notamment pour objet de **recenser les constructions nouvelles et d'établir leur valeur locative cadastrale**. Ces taxes participent également aux recettes de la commune qui les perçoit. Enfin, elles concernent exclusivement les immeubles bâtis, à usage d'habitation ou professionnel, aménagés pour être utilisés en totalité par un seul occupant ou une famille.

Contact : **Centre des Impôts Fonciers de Tarascon**
Avenue Pierre Sémard - 13158 Tarascon. - Tél : 04 90 99 12 17.
Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Linky : un compteur qui doit faire ses preuves

Lors de la séance de conseil municipal du 13 juin 2018, une **motion au sujet de l'installation des compteurs Linky a été votée à l'unanimité** par les membres de l'assemblée délibérante. Hélène Gente précise, qu'en tant que Maire, elle n'a pas le pouvoir d'interdire l'installation de ces dispositifs, rappelant que toutes les communes qui s'y sont essayées, voient actuellement leurs délibérations annulées pour illégalité ou leurs arrêtés attaqués en justice. Cependant, Mme Gente a entendu les nombreuses inquiétudes des administrés. La commune sera concernée par ce déploiement qu'à partir de 2020, mais c'est **au nom du principe de précaution, qu'un moratoire est demandé,** exigeant que l'entreprise fournisse des informations approfondies sur les risques de santé et environnementaux liés à ces compteurs.

Partenaire principal

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

Le département est à nos côtés pour soutenir nos projets d'investissement

La commission permanente départementale en date du 25 mai 2018 a acté le vote de la tranche 2017 du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA) pour l'**aide au financement des investissements de la commune**, ce qui représente un financement du département de 2 131 726 €.
La petite enfance, l'enfance, la culture, le sport, l'aménagement des lieux de vie et de rencontre sont largement financés par le département présidé par Mme Martine VASSAL.

Ce CDDA vient soutenir les projets ambitieux engagés par la commune. Il s'agit de la **construction de la maison des associations** qui sera financée à hauteur de 1 632 000 € par le CDDA, le permis est déposé et les travaux commenceront à l'automne 2018. D'autres opérations notoires font également partie de l'enveloppe budgétaire comme la **sécurisation de la rue Paul Cézanne,** visant à améliorer et fluidifier la circulation aux abords des écoles (travaux programmés pour l'été 2019), ainsi que la **réhabilitation de la place du bicentenaire** (maîtrise d'œuvre choisie en septembre 2018). Une enveloppe est également prévue pour **effectuer une étude de restauration de la maison pontière et pour l'aménagement du parc des 2 canaux**, offrant un lieu de détente et de partage aux Mallemortais.

Le mot de Mme le Maire

"En tant que conseillère départementale, je peux vous assurer de la complexité et de l'exigence nécessaire au montage de ces dossiers qui permettront à Mallemort et ses concitoyens une réelle plus-value sur leur qualité de vie. Je suis fière que Mallemort ait réussi à obtenir un financement à 60% des projets retenus. Je remercie les services de la commune pour leur professionnalisme dans ce domaine "

SÉCURITÉ

Que fait-on pour la sécurité de nos administrés ?

La sécurité sur la commune est assurée par deux entités distinctes en fonction des missions qui les concernent. La Police Municipale assure des missions de sécurité publique sur le domaine communal. La gendarmerie, quant à elle, travaille sur un territoire plus vaste. Les principales missions de ces deux entités consistent en l'assistance, la prévention, le maintien et le rétablissement de l'ordre. Elles luttent contre toute forme de délinquance (la criminalité, les violences, etc.) et encadrent les événements sportifs, les manifestations. Les policiers municipaux sont des fonctionnaires territoriaux rattachés au Maire tandis que les gendarmes sont des militaires rattachés au Ministère de l'Intérieur.

Afin de mieux comprendre leur fonctionnement, nous sommes allés à la rencontre du **Major Bouguier**, responsable de la brigade de gendarmerie de Mallemort.

Combien de personnes travaillent dans votre caserne ?

L'effectif compte **16 personnes** : 14 sous-officiers et 2 gendarmes adjoints. En plus de maitriser les missions communes inhérentes au métier de gendarme, chaque agent a une compétence spécifique, que ce soit dans l'instruction et les investigations criminelles, maître-chien, technicien fraude informatique, etc.

Comment fonctionne la gendarmerie ?

La présence est permanente sur la circonscription, **24h/24h, 7jours/7**. Les horaires d'ouverture au public s'étendent de 8h à 12h et 14h à 18h. En dehors de ces horaires d'accueil, il y a toujours des agents présents., cependant, tous les appels sont déviés au centre de gestion de Marseille. En fonction de la nature de la requête, une intervention est demandée à l'équipe en patrouille la plus proche. Il faut savoir que les gendarmes sont **beaucoup sur le terrain**. L'effectif constant à la caserne est de 5 personnes comprenant au minimum 1 permanent à la caserne, 1 gradé de permanence, 3 gendarmes en patrouille de jour comme de nuit.

Sur quel territoire intervient la gendarmerie ?

La circonscription de la brigade de Mallemort regroupe **4 communes** (Mallemort, Sénas, Alleins et Vernègues) et compte en moyenne **18 000 personnes à protéger**. Le soir, le territoire d'intervention s'étend sur Eyguières, Lamanon, Aureilles, augmentant le nombre d'habitants à **27 000 personnes.**

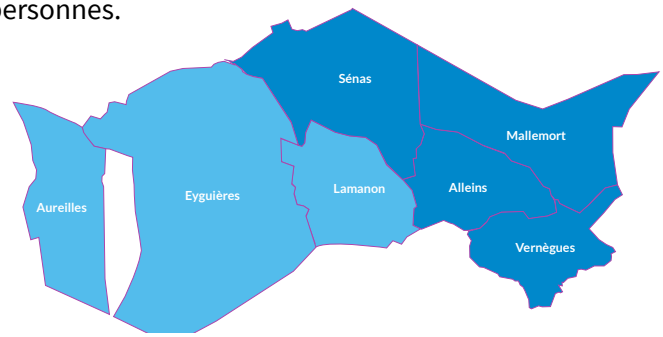

Comment travaillez-vous avec la police municipale ?

Nos relations sont quotidiennes et avec une grande complémentarité. Pour aller plus loin, **depuis 2016, nous avons établi avec la commune, notamment M.Laquay, élu à la sécurité, une convention de coordination** avec la police municipale. Celle-ci permet de poser les actions de chacun et facilite la fluidité de transmission des informations, et optimise le traitement des enquêtes.

Quelles sont vos principales missions ?

Nos équipes travaillent majoritairement sur 3 axes : la prévention, la sensibilisation et la répression, cela se décline en 6 pôles :

- **Mission de surveillance du territoire,**
- **Renseigner les administrés,**

Découvrez aussi le nouveau service national de brigade numérique

- **Assistance dans le déroulement de saisies,**
- **Formation** : réunion de prévention auprès des scolaires (stupéfiants, addictions, informatiques, etc) mais aussi auprès des seniors (vigilance vol), déploiement des PPMS : Plan de Prévention et de Mise en Sûreté – travail en lien avec les directeurs d'établissements scolaires pour effectuer les exercices de confinement en cas d'intrusion), etc.
- **Mission d'enquête judiciaire,**
- **Police de la route,**
- **Médiation** et négociation entre les victimes et les contrevenants,
- **Recueil de plaintes**. *il est désormais possible d'adresser un dépôt de pré-plainte en ligne sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr*

LA GENDARMERIE EN CHIFFRES

En 2017 : 3 200 dossiers ont été traités par la brigade de gendarmerie de Mallemort dont **600 interventions sur Mallemort**. Les actions engagées sur le territoire ont permis d'interpeller 250 contrevenants sur la circonscription. Par ailleurs, on dénombre une **diminution de 25% des atteintes aux biens** et aux personnes par rapport aux années précédentes (cambriolage, vol de voiture, effraction de maisons et/ou commerces, vol à la tir). **Des chiffres encourageant et révélateurs de l'efficacité du travail engagé auprès des populations.**

FAITS MARQUANTS :

Grâce aux progrès des sciences, le traitement des affaires est optimisé et permet d'élucider et d'interpeller des auteurs de méfaits plus rapidement. Ces technologies ont notamment permis de résoudre l'enquête sur le cambriolage d'Intermarché (av de Craponne) ainsi que celui du Café de la Poste (avril 2018) pour lesquels les deux auteurs ont été interpelés en moins de 3 semaines.

Le parc de vidéoprotection mis en place sur la commune est un appui considérable dans la résolution d'affaires.

Lutte contre l'insécurité routière : la commune s'équipe !

Soucieux de la sécurité de ses administrés, la municipalité poursuit son engagement en se dotant de nouveaux équipements.

Des feux adaptatifs comportementaux pour limiter la vitesse

Afin de lutter contre l'insécurité routière sur la commune, la municipalité poursuit ses actions d'équipement des routes avec des **dispositifs visant à modérer la vitesse de circulation** des automobilistes. Ainsi, pour faire suite à la pose des radars pédagogiques sur la RD7n (Pont Royal) et la RD23 (route de la Durance), la ville, soutenue par le département des Bouche-du -Rhône a investi dans la pose d'un nouvel outil pour une prévention positive : **le « feu vert récompense ».**

Positionnés au hameau de Pont-Royal et au croisement des avenues de Craponne et des Frères Roqueplan, ces feux tricolores sont équipés de détecteurs de vitesse. Ils permettent de faire passer le feu au rouge si le véhicule qui se présente est à plus de 50 km/heure. A l'inverse, **si l'automobiliste respecte la limitation en vigueur, le feu restera vert** (ou clignotant à Pont-Royal). En fonction des créneaux horaires, les cylces de rotation des feux de 120 secondes évoluent, permettant ainsi de maintenir un trafic fluide pendant les heures d'affluence.

Cette opération d'environ 14 000€ est financée à hauteur de 80% par le département. **Levez le pied, le feu sera au vert !**

VTTAE : Pour une plus grande rapidité d'intervention

La ville a fait l'acquisition de 4 Vélos Tout Terrain à Assistance Electrique « VTTAE » avec l'aide du département des Bouches-du-Rhône. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan Énergie Climat,** une démarche écologique, permettant de réduire les déplacements en véhicule à moteur thermique, **le Conseil Départemental a subventionné l'achat de ces nouveaux équipements à hauteur de 60%.**

Grâce à ces nouveaux dispositifs, les agents de la Police Municipale couvrent l'ensemble de la commune dans un délai d'intervention plus court, **optimisant d'avantage l'efficacité de cette police de proximité.** Par ailleurs, les patrouilles en VTTAE sont plus discrètes, ce qui offre une surveillance parfois plus pertinente notamment en période estivale. L'utilisation de ce mode de déplacement doux permet **une grande proximité avec les usagers** et les administrés. Economique, écologique et sympathique.

Opération Tranquillité Vacances : Inscrivez-vous !

En 2017, le service de la police municipale a enregistré **64 demandes** dans le cadre des « Opérations Tranquillité Vacances » soit une augmentation de 7,80% par rapport à 2016.

Comment ça marche ?

Pour **bénéficier de la surveillance de votre résidence** en votre absence, il vous suffit de remplir **un formulaire, disponible en ligne sur le site de la mairie**, de l'imprimer et de le compléter.

Concrètement, quel est le service ?

Les agents effectueront des patrouilles régulières au niveau de l'habitation signalée. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie.

À qui dois-je m'adresser ?

Vous pouvez **déposer votre formulaire** dûment rempli à votre commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (transmission permanente des informations entre les deux entités) ou l'envoyer par mail à secretariatpm@mallemort13.fr ou policemunicipale@mallemort13.fr

Mise en voie sans issue du Chemin de Fontenelle

Proposée en réunion publique et validée par les riverains, la mise en sens unique du chemin de Fontenelle est effective depuis le mois d'avril 2018.

Une bonne nouvelle pour les habitants du Roure et du hameau de Lydie qui pourront circuler en toute sécurité.

SANTÉ HANDICAP

10 défibrillateurs au total sur la Commune

Défibrillateurs extérieurs

- **Salle des Fêtes**
- **Salle Dany**
- **Médiathèque**
- **Complexe Sportif**

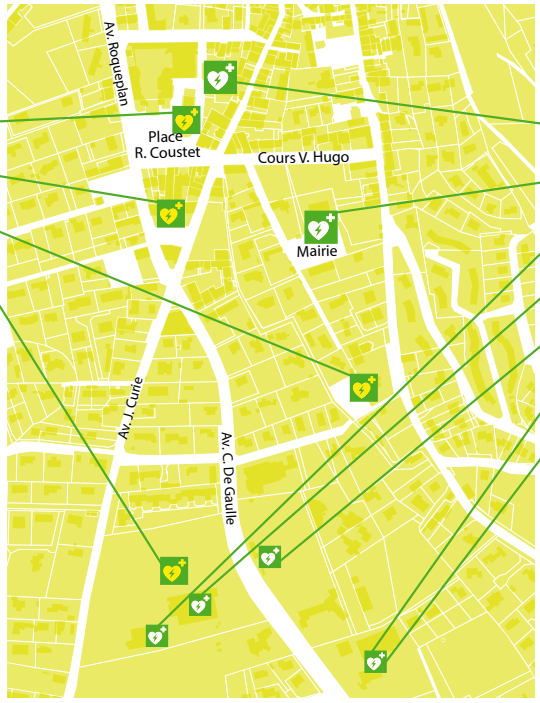

Défibrillateurs intérieurs

- **Foyer**
- **Mairie**
- **Dojo**
- **Gymnase**
- **Stade Synthétique**
- **Ancien Gymnase**
- **Piscine**

À l'occasion de la Faites du Sport, la pose du premier défibrillateur extérieur, accessible à tous, parmi les 4 nouveaux dispositifs installés (cf carte jointe), a été inauguré au complexe de l'anneau.
C'est en présence de Régine Lemaitre, élue déléguée à la santé publique, du lieutenant Dulak, chef du centre de secours de Sénas/Mallemort, de Mme le Maire, ses élus et du chef de la police municipale que le dispositif nous a été présenté. Madame le Maire a tenu à remercier Philippe Rusé, policier municipal, mais aussi pompier volontaire, qui plus est, très engagé pour transmettre ses bonnes pratiques secouristes. Il sera bientôt formateur auprès des élus et du personnel municipal pour que chaque agent puisse connaitre les gestes qui sauvent.

Nous vous rappelons qu'en tout premier lieu **en présence d'un cas d'urgence, il faut appeler le 15 ou le 18.** En effet, cela permet de lancer l'alerte pour que la caserne la plus proche puisse intervenir, dans les 10 à 15 min, et cela grâce au maillage territorial mis en place par le conseil départemental.

Une personne en malaise cardiaque ne respire pas et ne répond pas à vos questions, elle est inconsciente. C'est sur ces personnes que l'utilisation du défibrillateur est nécessaire. **Un malaise cardiaque peut arriver à n'importe quel âge soulignant les imprudences à éviter notamment lors de pratiques sportives pendant les périodes estivales.** Une sensibilisation que le lieutenant a également développé auprès des élèves de 4e au collège Collines Durance, qui ont récemment suivi une formation aux gestes de premiers secours. **Les dispositifs installés par la ville, entièrement automatiques, sont simples à utiliser.** Ils permettent à tout un chacun d'être guidé, pas à pas, grâce à des messages vocaux pré-enregistrés,

En aucun cas ce dispositif ne peut être dangereux pour la victime. Complétant les six installés en intérieur, ces nouveaux défibrillateurs confirment **la politique de sécurité et de santé publique, au coeur de l'action municipale.**

Les Virades de l'espoir

Thé Dansant

Donnons notre souffle à ceux qui en manquent

Voici le programme de la 12e édition des Virades de L'Espoir organisées par l'association Vaincre la Mucoviscidose sur la commune de Mallemort.

- **Jeudi 4 octobre - Complexe de l'Anneau** : Matin : le collège et la crèche, les assistantes maternelles et les 2 écoles maternelles (Joliot Curie et l'Espelido).
Après-Midi : les 2 écoles primaires (Camille Claudel et Frédéric Mistral)
- **Vendredi 5 Octobre - Complexe Sportif du CFA** : Matin : École Saint Michel et CFA Émile Pico .
- **Dimanche 7 octobre : Thé Dansant - Salle des Fêtes 15h** : avec orchestre Emile Pellegrino

Les dons et les entrées du Thé Dansant seront entièrement reversés à la lutte contre la Mucoviscidose.

FORUM Sur le HANDICAP 2e édition

Jeudi 15 Novembre 2018 - 9h >17h

Thèmes : Prévention et Sécurité **Salle des Fêtes**

Handi Toit :
Un contact privilégié pour votre recherche de logement

HandiToit Provence est une association régionale, dont le siège est situé à Marseille, qui œuvre pour le logement des personnes en perte d'autonomie lié à l'âge ou au handicap (essentiellement des handicaps moteurs) à travers différentes actions :

La « Plateforme Régionale du Logement Adapté »

En convention avec 33 bailleurs sociaux à l'échelle de la région, l'association travaille en lien étroit avec les acteurs du logement en les aidant à concevoir les logements adaptés dans la limite de 10% maximum de l'ensemble d'un projet. HandiToit Provence propose aux bailleurs sociaux et tous les professionnels du bâtiment :

- Son expertise dans le domaine législatif spécifique
- Sa connaissance des différents handicaps
- Ses compétences pratiques dans l'approche fonctionnelle

Aujourd'hui, tous les logements doivent répondre à des règles d'accessibilité mais ce n'est pas pour autant qu'ils sont adaptés aux différents handicaps.

Cette plateforme permet à des personnes en situation de handicap d'être recensées sur une base de données. Pour cela, il suffit de se connecter au site internet www.logementadapte13.org et de renseigner le questionnaire qui permettra d'identifier les besoins spécifiques (type de logement recherché, localisation, nature du handicap, etc.

La « formule HandiToit »

Elle permet de **maintenir les personnes à domicile** en proposant **une assistance 7/7 et 24h/24h dans tous les actes du quotidien.**

Aujourd'hui, la base de données de l'association compte environ 1600 demandeurs, dont presque la moitié concerne le département des Bouches-du-Rhône, qui attendent un logement adapté. Plus d'infos sur : www.handitoit.org

Enfin, dans la commune de Mallemort, HandiToit travaille avec Famille et Provence sur l'adaptation d'un T3 rue Lamanon.

Accessibilité des commerces

Accèsmétrie vous guide dans vos démarches de mise en conformité

La réunion autour de la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) a réuni une vingtaine de professionnels mallemortais le 30 mai dernier. Ghislaine Guy, adjointe au handicap, a introduit la réunion rappelant les obligations légales tout en insistant sur le fait que **le handicap reste l'affaire de tous** : *« nous devons poursuivre nos engagements pour favoriser le mieux vivre ensemble »* réaffirme-t-elle.

Les intervenants du groupe Accesmétrie ont présenté les différents types de handicap à prendre en compte en termes d'accessibilité ainsi que les démarches obligatoires et/ou préconisées par l'Etat pour mettre leurs locaux en conformité selon la nature du bâtiment (catégorie de classement, neuf/ancien, etc).

Afin d'épauler les professionnels dans leur démarche et leur apporter une réponse personnalisée, la commune a mis en place un partenariat avec Accesmétrie. Ainsi, **une permanence mensuelle** est organisée en mairie, **le 3e mercredi de chaque mois,** de 8h30 à 12h sur rendez-vous. Vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme (les lundis, mardis et jeudis matins) par téléphone au 04 90 59 11 05 ou par mail urbanisme@mallemort13.fr.

ÉCONOMIE
EMPLOI

Foire de Printemps

La 3e édition de la Foire de Printemps a été couronnée de réussite dimanche 20 mai. Avec plus d'une centaine d'exposants, de **nombreux métiers étaient représentés** : artisanat, professionnels, de la gastronomie, du bien-être, de l'environnement et de l'habitat, le secteur automobile, permettant de mettre en avant nos savoir-faire locaux.

ZOOM SUR : Des commerces dynamiques au cœur de Mallemort

Soutenir l'économie locale est une priorité pour la municipalité, notamment pour C. Martinelli, élu délégué au développement économique et à l'emploi. Dans la continuité des actions menées avec la CCI du Pays d'Arles, une carte de Mallemort a été établie mettant en avant les commerces présents au cœur du village comme sur la zone commerciale. De plus, un sac à l'effigie de "J'achète à Mallemort" a été créé et sera distribué prochainement. Ainsi nos visiteurs découvriront de façon facile et sympathique **la richesse de notre économie locale**.

BOULANGERIE LES 4 CIGALES

Les nouveaux propriétaires vous proposent une multitude de spécialités boulangères (le Fermiot au levain, baguette tradition, fougasse à la fleur d'oranger, etc), des menus pour le midi (sandwich...) et une belle carte de pâtisseries. Mardi au Samedi de 7h>13h30 et 15h30 >19h30 – Dimanche 7h>13h30

29, Av Adam Craponne – 04 90 59 13 23

Retrouvez leurs produits également au magasin situé au centre du village.

Mardi au Dimanche 7h>12h30 + Mercredi 15h30>18h30 - **28 rue F. Pauriol**

LA JARDINIÈRE ÉPICERIE & CO

Après des travaux de rénovation, la Jardinière vous accueille et vous propose une plus grande diversité de produits, toujours une large variété de fruits et légumes locaux de qualité, mais aussi des produits frais, boissons, des mets sucrés et salés.

Du Lundi au Samedi de 8h > 13h & 14h30>19h30 Dimanche 8h30 > 13h30

Av Adam Craponne

Tél : 04 90 57 49 45

TOURISME

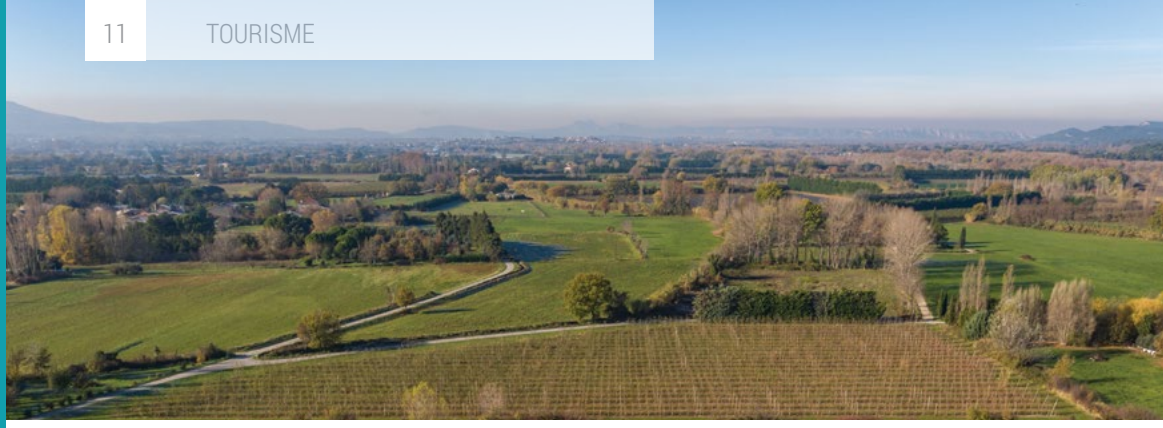

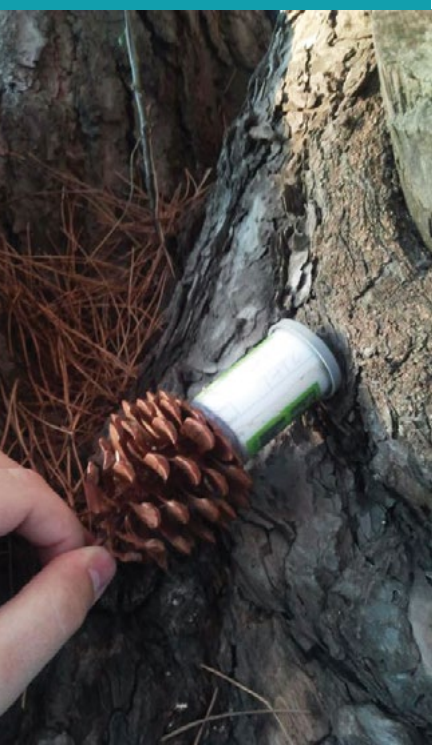

Découvrez Mallemort en jouant !

Géocaching : Quel est ce concept ?

Le géocaching est un loisir qui consiste à utiliser la technique du géopositionnement par satellite pour rechercher ou dissimuler des « caches » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde. Une géocache typique est constituée d'un petit contenant étanche et résistant, comprenant **un registre des visites et parfois un ou plusieurs «trésors»,** généralement des bibelots.

Cette géocache va vous permettre d'effectuer une **agréable promenade au sein du vieux village de Mallemort**, alliant découverte culturelle et paysages provençaux typiques.
L'église Saint-Michel, les ruelles, le donjon, la table d'orientation avec ses vues sur les ponts de la Durance, les Alpilles et le Luberon... rythmeront ce circuit durant lequel vous devrez collecter des informations afin de définir le code que vous échangerez contre la géocache à l'office de tourisme.

Comment jouer ?

2 possibilités s'offrent à vous :

- **Télécharger l'application géocaching** pour faire le parcours indépendamment de l'OT
- **Retirer un topo parcours découverte à l'OT** sur lequel se trouvent les questions

Autrement dit une chasse au trésor déguisée, avec un cadeau à retirer à l'office de tourisme !
La cache se retrouve sous le code « GC7QEY5 Visite de Mallemort de Provence »

Venez tentez l'expérience, vous allez y prendre goût !

Cet été restez connecté

#EnjoyMallemort revient pour la 4e édition !

Le jeu concours organisé par l'Office de tourisme sur les réseaux sociaux est de retour. Le principe est simple : chacun est invité à **publier ses photos de vacances, du 7 juillet au 23 août**, avec le hashtag #enjoymallemort (Facebook et Instagram), à la clé de nombreux lots à gagner chaque semaine !

Promotion du Territoire

Réouverture du point d'informations au Domaine du golf

Poursuivant dans sa dynamique touristique, la ville, en partenariat avec Provence Tourisme et les offices de tourisme environnants, a relancé un **point d'accueil communal au domaine de Pont-Royal**.
Comme l'explique Virginie Artéro, élue déléguée au tourisme, ce lieu fermé, depuis le mois novembre, était essentiel pour promouvoir la **richesse et le dynamisme de notre territoire** auprès des **11 000 touristes qui séjournent, chaque été,** sur le domaine de Pont-Royal. Il était donc capital de trouver une solution pour l'animer. Alors, n'hésitez pas à vous informer de tous les bons plans de l'été pour une **sortie en famille ou entre amis** auprès d'Anne-Laure, Vanessa, Julie, Marion, Cécile ou encore Anaïs.
Ouverture jusqu'au 15 septembre. Contact : pointinfospontroyal@mallemortdeprovence.com

JEUNESSE
ÉCOLES
PETITE ENFANCE

Le CMJ est allé rencontrer le Sous-Préfet d'Aix-en Provence

11 membres du Conseil Municipal Jeunes sont allés visiter la sous-préfecture d'Aix-en-Provence, le 11 avril 2018, en présence de leurs aînées référentes Ghislaine Guy, Mireille Brémond et Virginie Artéro.

M. Boisseau, Chef de bureau du cabinet et de la sécurité, a introduit chaleureusement l'échange avec nos jeunes édiles impressionnés par les lieux. Ce fut l'occasion de tester leurs connaissances en matière de protocole et d'institutions.
M. Gouteyron, Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, a ensuite rejoint l'assistance, **partageant avec plaisir et passion son expérience** en répondant aux **questions préparées par le Conseil Municipal Jeunes** : Pourquoi avez-vous une tenue militaire ? Quelles ont été vos motivations pour ces fonctions ? Votre parcours scolaire ? Quel est le rôle du Sous-Préfet ? En guise de conclusion, les enfants ont lu, à tour de rôle, le portrait du Sous-Préfet, dressé de façon humoristique par Alphonse Daudet. Une parenthèse appréciée par monsieur Gouteyron dressant la morale de l'histoire « ***Ce texte nous ramène à notre réalité d'Homme, le repos est essentiel à notre bon fonctionnement.*** »
Avant de parcourir les nouveaux bâtiments, les jeunes élus ont visionné le film diffusé à chaque séance de remise de décret de naturalisation, complétant ainsi leurs connaissances sur **les droits et les devoirs du citoyen français et européen**. Enfin, c'est en toute convivialité que les élus ont pu partager le verre de l'amitié avec nos hôtes, avant de rentrer à Mallemort.

Fête de l'eau et spectacle de fin d'année

Le Soleil était au rendez- vous pour la traditionnelle « Fête de l'eau » de l'école maternelle Joliot Curie. La cour transformée en **« Joliot plage »** accueillait plusieurs piscines et des activités pédagogiques ludiques liées à ce thème pour la plus grande joie de tous.

Le spectacle de l'école Camille Claudel, le même jour, fut un grand succès. Les élèves ont travaillé tout au long de l'année avec une musicienne, constituant **une belle chorale sur le thème de l'eau**, un bien précieux à préserver. Ce spectacle de grande qualité, dont quelques chants avaient été présentés lors des 25 ans de la chorale : « La clé des Chants », a enchanté le public.

Samedi 9 juin : Fêtes de fin d'année

Kermesse, spectacles et expositions pour les écoles, portes ouvertes au collège

Cette année, les associations APE et le Sou des écoles laïques ont unis leurs forces pour proposer **une belle journée de fête avec l'ensemble des écoles**. La **kermesse de fin d'année,** organisée par l'association des parents d'élèves de Mallemort, s'est déroulée toute la matinée dans la cour de l'école F Mistral. Les enfants ont pu essayer de **nombreuses activités** et participer à la **tombola**.

L'après-midi, l'association du Sou des Ecoles laïques avec le concours des instituteurs ont organisé la **fête des écoles** sur le parvis de l'anneau. À cette occasion, les enfants ont pu **présenter les projets réalisés au cours de l'année**. L'école maternelle Joliot Curie a présenté sa fresque, tandis que l'Espélido a ravi le public avec sa chorale sur le thème du jardinage.

L'école C. Claudel a proposé **une chorale** réunissant deux classes ainsi que l'**exposition des créations artistiques** de deux autres classes. L'école F. Mistral a fait grand bruit avec son spectacle « **Mistral Percute** » fruit d'une belle collaboration entre les enseignants et Alexandre Légier, percussionniste de talent qui a conduit avec brio ces musiciens en herbe.

Enfin, le collège Collines Durance était également de la partie avec son **exposition sur le moyen âge**, faisant suite au voyage à Guédelon.

Profitant d'un temps radieux, cette fête regroupa **environ 400 élèves** et leurs familles venues en nombre pour l'occasion.

Transports scolaires

La rentrée scolaire 2018/2019 se prépare maintenant et chez vous ! Plus besoin de se déplacer, les inscriptions aux transports scolaires se font sur internet. **Connectez-vous dès le 9 juillet.**

Que votre enfant s'inscrive pour la première fois ou qu'il renouvelle son abonnement, la procédure est la même. Il suffit de **se connecter sur le site** www.transports-scolaires.ampmetropole.fr **et de suivre les instructions**. Avant de commencer, pensez à mettre sous format informatique les documents qui vous seront demandés, vous devrez les télécharger pour les joindre à votre dossier. **Le règlement par carte bancaire est sécurisé.**

Pour recevoir la carte personnelle de votre enfant à temps pour la rentrée, **inscrivez-le avant le 22 août 2018**. Si votre enfant a déjà sa carte, il faudra tout de même se réinscrire sur internet. L'abonnement se chargera à la première validation au moment de la rentrée. « Je monte, je valide » !

Si vous n'avez pas accès à internet, contactez-le 0800 710 588 à partir du 9 juillet 2018 pour connaître le lieu d'inscription le plus proche de chez vous.

Le service change, le prix aussi !

Conformément à son Agenda de la Mobilité, la Métropole simplifie la tarification du transport scolaire et met en place dès la rentrée 2018 un pass scolaire métropolitain. Il est valable toute l'année, pour tous les **transports publics de la Métropole**. et cela pour tous les élèves du primaire et du secondaire, vacances comprises. Pour en savoir sur la tarification, rendez-vous sur le site www.transports-scolaires.ampmetropole.fr

Pièces à fournir :
- Photo d'identité,
- Pièce d'identité ou livret de famille,
- Justificatif de domicile de moins de trois mois

Pour les plus de 16 ans :
- Certificat de scolarité (vous pouvez compléter votre dossier à la rentrée en téléchargeant votre attestation avant le 30 septembre 2018),

Pour les boursiers :
- Attestation de bourse 2018,

Pour les familles nombreuses :
- Livret de famille,

Pour les parents titulaires de la CMUC :
- Attestation de droits CPAM.

Pour toute question, les services municipaux sont à votre écoute (04 90 59 11 05).

Ecole numérique :
5 classes pilotes ont été équipées de Vidéoprojecteur Interactif

Alors que nos écoliers s'affairaient à la chasse aux œufs pendant les vacances de Pâques, les **cinq classes pilotes** (trois CM2 et deux CM1) ont été équipées de vidéoprojecteurs interactifs à l'école F. Mistral. Concrétisation d'un projet défini dans le cadre du Projet Educatif du Territoire de Mallemort, en concertation entre la municipalité, dont Françoise Cheroute, adjointe à l'éducation, et les chefs d'établissements du premier degré, **ces nouveaux équipements ont séduits l'équipe enseignante et les élèves** tout au long du 3e trimestre.

Suite à ce premier bilan concluant, l'ensemble des classes restantes de l'école F Mistral et les 6 classes de l'école C. Claudel seront équipées pendant l'été.

Partenaire principal

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

PROJET CO-FINANCÉ 60% PAR LE DÉPARTEMENT

LES INCORRUPTIBLES

29e édition et toujours autant d'engouement !

Susciter ou développer l'envie de lire, développer la culture, auprès des plus jeunes, voilà des objectifs auxquels la municipalité est très attachée. Ainsi, elle a reconduit sa participation à l'action « Les Incorruptibles ».

Pour cette vingt-neuvième édition nationale, ce sont **464 518 jeunes lecteurs français** qui ont lu et voté pour leur titre préféré, dont **316 écoliers Mallemortais**! Cette année encore, le partenariat entre les écoles élémentaires et la médiathèque de Mallemort a été reconduit, contribuant au **développement d'une dynamique locale autour de la littérature de jeunesse.**

Frédérique Relu et Julie Brunel, bibliothécaires, avaient tout mis en œuvre (achats de séries d'ouvrages, organisation des votes, diplômes) pour soutenir les enseignants dans leur projet pédagogique.
Pour devenir « Incorruptibles » les enfants devaient **lire les ouvrages sélectionnés, se forger une idée personnelle sur chaque ouvrage et voter pour leur livre préféré** en utilisant l'urne prévue à cet effet, à la médiathèque.

Le 15 juin dernier, Françoise Cheroute, adjointe à l'Éducation, a remis de façon très officielle le prix littéraire des « Incorruptibles » à chacun des élèves participants dans les écoles Camille Claudel et Frédéric Mistral.
Rendez-vous pour l'édition 2019 !

Pour en savoir plus sur les incorruptibles rendez-vous sur le site dédié: www.lesincos.com

Travaux à l'Espélido

Une cour de récré abritée du soleil pour nos jeunes écoliers

Des voiles d'ombrage ont été posés dans l'enceinte de l'école maternelle l'Espélido. Les enfants ont pu profiter d'espaces ombragés au-dessus des aménagements ludiques implantés dans leur cour de récréation.

Les Carnavals :
Du Sou des Écoles Laïques et des Assistantes Maternelles

Exposition "La Nature dans tous ses états"

Installation des œuvres réalisées par les enfants de la crèche et des assistantes maternelles avec l'aide de Lisa Volpi, artiste peintre du naturel et bénévole mallemortaise. Pour clôturer cette belle exposition, les parents sont venus nombreux vendredi 29 juin !

Fête de Fin d'année du Périscolaire

Une belle fête de fin d'année a été organisée, dans la cour de l'école F. Mistral, par l'association Vivons Ensemble, dont Mireille Brémond présidente et Vanessa Dionigi directrice. Elles ont offert un temps d'échange convivial permettant aux parents de découvrir les activités et les créations réalisées au cours de l'année.

CULTURE(S) FESTIVITÉS

28e Salon International de peinture Jean Arnaud

Le 28e Salon de peinture de l'association Partage, nouvellement présidée par Mme Jeanine Botella épaulée par la présidente d'honneur, Mme Maryse Arnaud, s'est inscrit dans la tradition de la commune de promouvoir l'Art et la Culture, soutenus par M. Bruchet, adjoint à la Culture.

Faisant leur cette phrase d'Henri Matisse : « *Il faut que la peinture serve à autre chose qu'à la peinture...* » le thème choisi, **"LIEN(S)"** a permis de mettre en lumière - par le talent des artistes - l'importance des liens (affectifs, sociaux, environnementaux,..) qui ont forgé notre passé, qui font notre présent et préparent l'avenir...

Une réflexion a été proposée en amont à tous les artistes, et, **une quarantaine d'entre eux, issus de vingt communes différentes, a mis du cœur à l'ouvrage**, et proposé une exposition où tous les styles, techniques et émotions, ont rendu la tâche du Jury bien difficile. Des idées de prolongements à ce salon ont même émergé, comme un nouveau projet liant peinture et écriture, sous forme d'un catalogue artistique.

En parallèle, 'les liens' n'étant pas qu'une affaire d'idées, d'émotions esthétiques mais d'actions, des contacts se sont noués avec différentes associations et institutions de Mallemort pour **concrétiser une chaîne intergénérationnelle.** La direction des **deux Maisons de retraite** (**La Loinfontaine et Les Lavandins**) a adhéré au projet, et, les résidents, encouragés par Nadine et Martine et les animatrices, ont contribué, avec enthousiasme, à la réalisation d'une œuvre collective. Plus de **500 petits rouleaux de papier coloré** ont ainsi été confectionnés. **Les tout-petits de la Maternelle J. Curie** se sont joints à eux, les écoles ayant également été sollicitées. Leur contribution au Printemps des Poètes a nourri notre projet. En témoignent le sentiment d'empathie et les valeurs de solidarité de leurs productions.

Le choix du cœur et de la corde symbolisant les liens de toute nature s'est imposé comme visuel du Salon, créant pour l'occasion une œuvre collaborative. Cette création, déclinée pour l'affiche de promotion du Salon est toujours exposée dans la salle des mariages, venez la découvrir !

Le vernissage, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, a mis à l'honneur le travail de toutes et de tous en présence d'une délégation de nos aînés, fiers de leur participation qu'ils sont prêts à réitérer, touchés par les poèmes et les mots d'enfants mis en scène. La manifestation s'est déroulée sous la présidence de Claude LEPAPE, artiste plasticien de Mallemort, qui a su mettre une touche personnelle à cette nouvelle édition du Salon.

"Notre association tient à remercier Hélène Gente, Maire, et Éric Bruchet, Adjoint délégué à la culture, pour leur soutien sans oublier les différents Personnels de la Mairie, pour leur aide précieuse."

La Grande Fête

La Grande Fête, véritable projet collaboratif portée par la commission culture et l'élu à la culture Eric Bruchet, a été largement plébiscité par le public. Du 21 au 25 juin, cette manifestation ***a réuni plus de 6 000 visiteurs*** *au cœur du village. La commission culture remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, les bénévoles, les mécènes, …*

Fête de la musique, organisée par les commerçants de la rue Fernand Pauriol avec le soutien de la Mairie, a ouvert le bal des festivités de La Grande Fête, jeudi 21 juin.
Cinq groupes se sont succédés sur scène, offrant **une belle programmation** aux Mallemortais venus en nombre pour profiter de cette première soirée d'été. Côté restauration, les différents professionnels de la rue ont proposé une offre variée : plats de la mer, pizzas, grillades, ravissant les papilles de nos visiteurs dans une **ambiance festive**. Les commerçants quant à eux, ont maintenu leurs **boutiques ouvertes toute la soirée**.
Bravo aux commerçants et à tous les organisateurs !

Dès le vendredi, la fête votive de la Saint-Jean a ouvert ses portes, offrant une multitude de stands divertissants, et à 22h, des concerts autour de légendes : les chansons cultes de Johnny ou encore de Cloclo étaient de la partie pour mettre le feu !

La 10e édition du festival Mallemort Sens Dessus Dessous s'est tenu les 22 au 23 juin dernier. La chorale Arteteca a ouvert le bal avec un très beau concert en l'église Saint-Michel. Au-delà de la magie de ces **chants polyphoniques**, les choristes nous ont transporté autour du monde, interprétant avec passion des histoires d'ailleurs qui nous sont finalement bien proches. Un moment de pur plaisir !

Célébrant l'art dans tous ses état, ce bel évènement a investi le centre historique du village donnant une identité toute particulière au festival. En effet, samedi 23 juin, les rues se sont métamorphosées en un théâtre grandeur nature, proposant un fourmillement de **spectacles gratuits** tout au long de l'après-midi. Les différentes scènes jalonnant le parcours vous ont transportées du chant à la danse en passant par le théâtre, la jonglerie ou encore des numéros de magie. Côté décor, les guirlandes, composées tantôt de dessins qui ont participé au concours d'affiches tantôt du visuel de la manifestation, nous traçait le chemin à travers le dédale de ruelles, créant le lien entre les espaces.
Sans oublier bien sûr, la **magie des étonnants personnages** créés par la troupe Déraïdenz, des géants positionnés, çà-et-là, complétant les personnages oniriques, en déambulation toute l'après-midi. Marché créateurs, Course d'ORNI, parcours des artistes regroupant des peintres, sculpteurs, photographes, grapheurs, l'éventail était large pour ravir petits et grands et s'essayer à l'art en participant aux ateliers proposés en continu.
Au total plus de 300 artistes nous ont offert un moment de partage et de découverte unique sous un soleil radieux !

Merci aux Mallemortais pour le prêt de maisons, places, fenêtres, électricité et pour leur tolérance et leur patience pour le stationnement afin que ce jour de fête ***sens dessus dessous*** puisse se faire.

Saison Culturelle : Zoom Sur...

L'exposition La Durance

De nombreux Mallemortais sont venus découvrir cette belle exposition mise à disposotion par France Nature Environnement ainsi que d'autres éléments prétés par des administrés (plan du barrage , photos . . .) ainsi que deux projections.

Complétant l'exposition, deux ateliers réunissant une trentaine d'enfants et un apéro-conférence offert par **la commission Culture présidée par M. Eric Bruchet** et en présence de **M.Henri Ricard,** élu délégué à l'agriculture, **M. Christian Doddoli,** directeur du SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Durance)**, M. Olivier SAVOYE,** intervenant de l'EDF. Ces échanges ont permis aux personnes présentes de découvrir les **témoignages sur la construction du barrage**, mais aussi sur **la vie à Mallemort** et sur **les activités agricoles** qui bénéficient d'un système d'irrigation très développé sur le territoire. Le directeur du Syndicat a également rappelé tous les travaux engagés pour **limiter les risques liés aux inondations** et les actions menées en faveur de la biodiversité. Par ailleurs, plusieurs Mallemortais se sont prêtés au jeu et ont partagé leurs connaissances sur la Durance. Ainsi, 26 enfants de CM1 sont venus à la rencontre de mesdames Kerbrat et Rayon, qui leur ont conté l'histoire du pont de Mallemort, des radeliers et des carrières.

Outre ces rencontres, Océane Le Guerch, stagiaire « Master 2 Métiers du livre », a créé une exposition spécifique à Mallemort. Pour cela, elle a réalisé des panneaux sur le vieux pont, sur les radeliers, sur le barrage, le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations), le canal de Boisgelin. Ainsi, elle a pu mettre en évidence le vieux pont et son évolution. Cette exposition a été l'occasion de remettre en avant le travail réalisé l'an passé, autour du vieux pont, par la classe de 5e2 avec M. Conti.

Ces expositions ont donné lieu à des échanges avec les scolaires, notamment quatre classes (environ 85 élèves) qui sont venus les visiter et répondre aux questions qui leur avaient été concoctées par Océane.

Une belle réussite pour cette manifestation qui dans l'ensemble a réuni 310 personnes. L'exposition sur Mallemort continue une partie de l'été.

Soufflet du forgeron qui a servi à la construction du Vieux Pont

LA SAISON CONTINUE !

La fin de la saison culturelle 2017/2018 reprendra le **vendredi 28 septembre avec** ***HO Hisse !*** de la Compagnie du Funambule. Ce spectacle familial vous embarque à travers des récits, légendes, et des contes mystérieux, où petits et grands s'émerveilleront de ce fabuleux voyage vers des destinations extraordinaires autour de **Jules Verne.** Une belle entrée en matière pour la saison culturelle 2018-2019 regorgeant de surprises à découvrir dans le **programme qui paraitra en septembre !**

La Journée du Patrimoine se déroulera le 15 SEPTEMBRE

Le thème de cette année est « l'art du partage » : **animations et spectacles sur le pourtour de la Médiathèque** nouvellement aménagé, la **5e Marche Populaire du Patrimoine** : avec un **circuit balisé dans le village** alliant découverte du patrimoine et nature, organisée par l'Office du tourisme.

Commémoration de la Grande Guerre : Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, la ville vous propose de célébrer cette commémoration autour de **nombreuses actions qui se dérouleront entre le 3 octobre et le 10 novembre**. Au programme spectacles, expositions films et conférences vous replongeront dans les années 14-18.

14 18 CENTENAIRE

APPEL À PARTICIPATION : Dans un esprit de partage, nous vous proposons de contribuer à la création d'un **musée éphémère participatif** en amenant un objet familial (photos , lettres , costumes, vaisselle . . .) en lien avec la Grande Guerre (Renseignements Médiathèque : 04 90 59 12 43).

JUMELAGE

Jumelage avec Agliana 25 ans dèjà

C'est la volonté de deux enseignantes, Denise professeur d'Italien à Mallemort et Giovana professeur de Français à Agliana, qui est à l'origine du jumelage entre nos deux communes. Toutes deux souhaitaient permettre les échanges culturels, favoriser la création de liens entre communes et promouvoir l'apprentissage des deux langues dans leurs collèges.
Soutenue par Paolo Succi, adjoint à Agliana et Jean Arnaud, adjoint à Mallemort, leur démarche a pu aboutir et le jumelage est né, voilà près de 25 ans.
Durant ces 25 années, 4 maires se sont succédés à Agliana : Marco Ginuti, Paolo Magnanensi, et Eleana Ciampolli et actuellement, Giacomo Mangoni. Ils se sont investis, chacun à sa façon, dans le jumelage, tout comme les maires de Mallemort, Daniel Conte et Hélène Gente.
Nous fêterons ce 25e anniversaire du jumelage, lors de notre voyage à Agliana.
Celui-ci se déroulera les 12, 13 et 14 octobre.

Si vous souhaitez participer à ce voyage, nous vous invitons à vous renseigner et vous inscrire auprès de l'Office de Tourisme, à partir du 10 août. - Tél 04 90 57 41 62
Tarif : 160€ / personne. Coupon disponible en bas de page, à compléter et remettre à l'OT.

Les collégiens suivent la tradition

Du 22 au 26 mai 2018, 39 collégiens italiens sont venus nous rendre visite dans le cadre du désormais **traditionnel échange linguistique** mis en place depuis 25 ans déjà. Mme Gourdin et M Stanghellini, professeurs de 3e et 4e bi-langues étaient présents avec leur classe pour accueillir nos jeunes jumeaux transalpins.
Une réception officielle s'est tenue à l'hôtel de ville en présence de Mme le Maire accompagnée de Mme Brémond, adjointe au jumelage et des membres de sa commission mais également la directrice du collège Mme Tridot et de son adjoint M Cornilleau.
Un remerciement tout particulier a été adressé aux familles, sans qui, la concrétisation de ce voyage n'aurait pu se faire. Pour célébrer ces nombreuses années de partage, un très beau programme a été concocté pour faire découvrir notre belle Provence aux élèves : visite des gorges du Régalon, d'Aix-en-Provence, de Roussillon ou encore de Fontaine en Vaucluse, appréciant ainsi toutes les beautés de notre région avant de clôturer la semaine par une belle soirée franco/italienne.

Je m'inscris au voyage à Agliana du 12 au 14 Octobre 2018 :

Nom/Prénom : ..... .

Adresse : ..... . Téléphone : .....

Adresse mail : ..... . Signature:

Nombre de participants: ..... .

Montant Total : ..... €

AGRICULTURE

Producteur de Plantes Aromatiques

À l'instar des vins des Côteaux d'Aix, le camembert de Normandie ou la porcelaine de Limoges, **le thym de Provence a décroché le label IGP,** le 19 février 2018 par la Commission Européenne. Bien plus qu'un sigle, cette appellation permet de certifier au niveau européen **le lien qui unit un produit à un terroir** et par conséquent protège son appartenance géographique.

Reportage chez **M. Henri Collin,** producteur de plantes aromatiques, en compagnie de monsieur Henri Ricard, délégué à l'agriculture.

Vous ne regarderez plus le thym de la même façon : celui-ci vient d'obtenir une **Indication Géographique Protégée** (IGP). Une décision très attendue par Henri Collin, producteur de thym de Provence depuis 6 ans. *"Quand vous verrez écrit 'thym de Provence', vous serez assuré qu'il viendra de Provence et qu'il respectera des critères précis, une vraie reconnaissance pour notre travail.",* explique-t-il.

Quels sont les critères pour cultiver un thym labellisé IGP ?

En tout premier lieu, les pieds de thym doivent être cultivés et cueillis sur un territoire bien défini (huit départements du sud-est de la France) et être transformé sur place. Au-delà du territoire, la Commission européenne reconnait au thym de Provence des propriétés spécifiques : **un arôme, un goût puissant, et un piquant unique,** et cela notamment de par son taux important de carvacrol.

Et pour en assurer la qualité, la cueillette est régulièrement contrôlée, avec des échantillons prélevés, passés au tamis, puis envoyés en laboratoire.

Pouvez-vous nous parler de votre exploitation ?

Cela fait 6 ans que je suis devenu agriculteur après une reconversion professionnelle. J'ai commencé en louant des parcelles en colline où je récoltais du thym sauvage. C'est petit à petit que j'ai acquis des terres et diversifié mes cultures. Désormais, j'exploite 15 hectares de thym, 7 hectares de romarin, et quelques pieds de sarriette BIO.

Comment se répartit votre travail sur l'année ?

L'entretien des plantes aromatiques est constant, il n'y a pas vraiment de moments de baisse d'activité étant donné la résistance au gel des plantes aromatiques. La plus grosse partie de mon travail se concentre sur le désherbage, que j'effectue à plusieurs reprises, en combinant à la fois le griffonnage à l'aide d'une machine et manuellement pour assurer le bon développement des plants. **La cueillette se fait en général de septembre à mi-avril, en dehors de la période de floraison.**

Mon exploitation me permet de produire environ **60 tonnes par an, ce qui représente 40 caisses livrées chaque jour,** mes principaux canaux de distribution étant un grossiste local et la coopérative des Aromates de Provence de Trets, regroupant la majorité des producteurs de plantes aromatiques de la région.

Quels sont vos perspectives, vos projets ?

J'envisage de développer mon activité en travaillant sur deux axes : m'équiper pour pouvoir **transformer mes récoltes** en construisant un hangar équipé de matériel spécifique (séchoir et conditionnement des aromates), et, **diversifier ma production** par un verger de figuiers.

Une telle exploitation nécessite-t-elle beaucoup de personnel ?

Je travaille seul. Cependant, afin de mener à bien la diversification de mes cultures, j'envisage de faire appel au service de mise à disposition de personnel proposé par la coopérative. En fonction de la saisonnalité des récoltes, les employés peuvent ainsi travailler dans différentes exploitations sur l'ensemble de l'année et les agriculteurs partagent les frais de personnel. Cette gestion mutualisée est axée sur une **relation gagnant/gagnant pour les salariés comme pour les agriculteurs.**

SENIORS SOLIDARITÉ

Un Jardin Aromatique au Cœur du Village

Parmi les actions de requalification des espaces publics engagés par la municipalité, l'aménagement de l'espace «des 5 bancs» est à l'étude. Ce projet suivi par Emmanuelle Azard, adjointe aux Seniors, vise à créer un lieu de rencontre, d'échange et de promenade au cœur du village. Un travail de projection sur la nouvelle identité de cet espace a été engagé avec M. Baudot, paysagiste-concepteur, spécialiste des jardins urbains. Ce dernier a présenté ses esquisses, le 10 avril dernier, au Foyer Les Ecureuils, à une quarantaine de présents.

L'agencement de cet espace de 500 m2 a dû répondre à trois critères : **développer la convivialité**, **garder une identité méditerranéenne** et permettre la culture légumière en stations debout ou assise, afin d'**offrir un espace de verdure** aux usagers et notamment aux habitués du foyer Les Ecureuils qui fréquentent régulièrement ce lieu mais aussi des tables de jeux pour les plus jeunes.

La conception de ce jardin devrait débuter à l'automne jusqu'à la fin d'année. La commune bénéficiera d'une subvention départementale à hauteur de 70% dans le cadre des travaux de proximité. Mme le Maire souligne que le travail sur l'embellissement des lieux délaissés instaure le respect durable de ces derniers et rappelle que l'**amélioration du cadre de vie fait partie des priorités** de l'équipe en place, favorisant le mieux vivre ensemble. «Il faut être ambitieux pour Mallemort » conclue-t-elle.

Une identité mise en beauté pour le Foyer

Travaillant sur la requalification du « parc des 5 bancs », la municipalité a souhaité, par la même occasion, donner plus de visibilité au Foyer Les Écureuils. Ainsi, a germé l'idée de réaliser **une fresque qui créera le lien entre l'espace de verdure qui sera prochainement conçu et le bâtiment abritant le foyer.** Claude Le Pape, choisi pour cette réalisation, a présenté son projet aux seniors le 19 juin dernier. Cette œuvre, entièrement en mosaïque de verre, représentera un arbre duquel le nom « Le Foyer Les Écureuils » se détachera. L'inauguration est prévue à l'automne.

Programme de la Semaine Bleue 2018

Lundi 1er Octobre	Mardi 2 Octobre	Mercredi 3 Octobre	Jeudi 4 Octobre	Vendredi 5 Octobre
10h Séance Cinéma	9h30 Échanges autour du livre Nos petites histoires des années 1950 à Mallemort Accueil du groupe de Lestrechure (Cévennes)	Programme à venir	9h30 Marche pour la Mucoviscidose avec les Seniors, les enfants de la crèche et ceux des assistantes maternelles Piste du Complexe Sportif dans le cadre des Virades de l'Espoir	Programme à venir
14h Concours de belote		14h Concours de pétanque Remise en jeu de la coupe 2017. Nombreux lots. Parc devant le Foyer des Écureuils	14h30 Spécial Loto Bleu Foyer des Écureuils Nombreux lots à gagner	15h30 Goûter de clôture Espace Dany

Activités Gratuites ouvertes à tous les Mallemortais sur Inscription
Mardi 25 et Jeudi 27 Septembre de 11h30 à 12h15 au Foyer des Écureuils
Organisé par Emmanuelle Azard. Renseignements : 04 90 59 11 05

Pour la 4e année consécutive, la municipalité va organisé la Semaine Bleue, dans le cadre de l'opération nationale consacrée aux retraités et personnes âgées du 1er au 5 octobre. **Ouverts à tous les retraités mallemortais,** Emmanuelle Azard, adjointe au Maire et déléguée aux Seniors vous présente en avant-première le programme.

La Semaine Bleue
SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Repas Médiéval au foyer

Le repas médiéval, servi le 25 avril dernier aux Foyer des Ecureuils, a ravi les papilles de nos Seniors. Cette parenthèse hors du temps organisée par Rebecca et Cyntia, dans le cadre de leur mission de service civique pour le CCAS, a permis à nos convives de renouer avec le faste des banquets d'antan. L'assistance a également apprécié les animations d'époque mettant l'ambiance jusque tard dans l'apès-midi.

Célébrations multiples au Foyer Les Écureuils

FETE DES MERES

ANNIVERSAIRES

98 ans du doyen du Foyer : M. Francis MATHIEU

La maison de retraite Les Lavandins
aux couleurs de La Coupe du Monde

C'est en compagnie de Martine et Séverine, animatrices, et de l'équipe soignante, que les résidents des Lavandins ont concrétisé leurs fourmillantes idées pour **décorer la salle commune à l'occasion de la Coupe du Monde 2018.** Durant 1 mois, plusieurs ateliers de loisirs créatifs se sont succédés pour donner corps à ce pavoisement aux couleurs des délégations qui disputent cette compétition. Au-delà du résultat très réussi, Mme Dousson, directrice de l'établissement, et Mme Azard ont félicité les participants et les équipes soignantes de leur investissement dans ce projet qui a permis de **cultiver un bel esprit de partage.** Tout le monde souhaiterait d'avantage développer ces moments, notamment en y associant les jeunes (crèches, écoles, collège) afin de favoriser le lien intergénérationnel.

Bus du CCAS

2 navettes pour rejoindre le Foyer

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de la ville de Mallemort a mis en place une navette supplémentaire permettant aux adhérents de rejoindre le foyer les Écureuils **le mardi en plus du jeudi.** Le retour des bénéficiaires sera pris en charge après les activités. Par ailleurs, le bus amène toutes personnes non mobiles au marché le Vendredi matin.

Si vous êtes intéressé par ce service, veuillez vous inscrire auprès du bureau CCAS en mairie ou par téléphone au 04 90 59 11 05.

Inscription Gym Douce

Les personnes de plus de 60 ans, intéressées par des séances de Gymnastique douce ou de marche douce peuvent s'inscrire auprès du **bureau du CCAS de Mallemort en Mairie et au 04 90 59 11 05.** Ce recensement permettra de mettre ou non en place ce type d'activité.

ENVIRONNEMENT
URBANISME

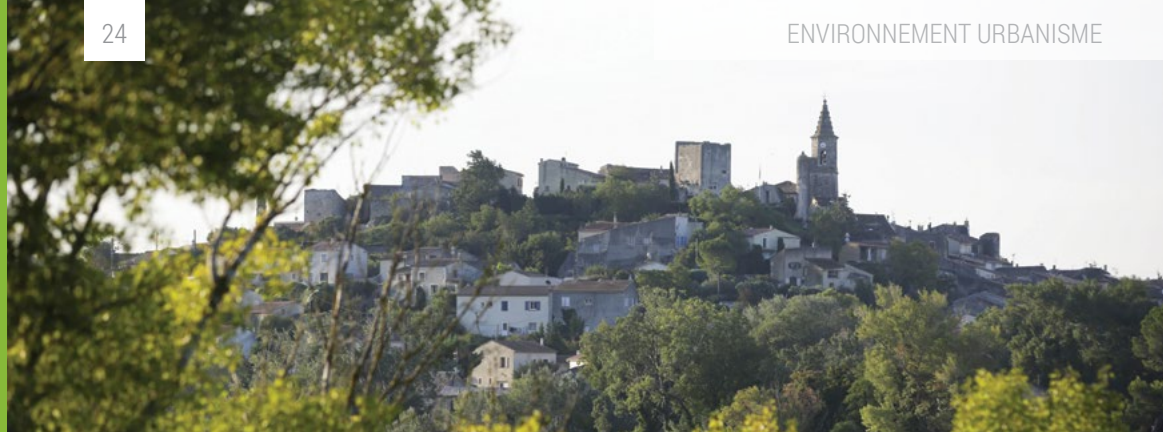

Modification n°1 PLU : Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté N° 2017_002_URBA en date du 04 décembre 2017, le maire de la commune a engagé la modification n°1 de son PLU approuvé le 11 octobre 2017.

Cette procédure a pour objet de modifier les points suivants :

- Erreurs matérielles sur le zonage, le règlement et un emplacement réservé
- Modification mineure de quatre Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

La notice explicative, comprise dans le dossier, précise point par point les éléments qui vont être modifiés. **Le dossier est consultable en mairie à compter du 01 juillet 2018** aux horaires d'ouverture public. Il est également téléchargeable sur les liens ci-dessous.
Durant l'été les personnes publiques associées vont être consultées. En fin d'été – début d'automne une enquête publique se déroulera et permettra de recueillir l'avis du public. Une approbation est envisagée avant la fin d'année 2018.
L'ensemble des informations relatives au déroulement de la procédure seront accessibles depuis le site de la commune.
www.mallemortdeprovence.com/avivre/urbanisme/plumodificationn1

Panneaux solaires au Piboulon :
Un projet écologique en phase avec la réglementation

Depuis 2014, un projet de construction de centrale photovoltaïque est à l'étude sur le site de Piboulon. Ce terrain, à cheval entre Alleins et Mallemort, a été anthropisé dans les années 60 pour la construction du canal EDF(« ancienne zone de stockage de déblais extraits lors de la création du canal EDF » comme en témoignent les vues aériennes de l'époque).
Respectant la réglementation stricte encadrant ce type de projet au niveau national, le site a fait l'objet d'études techniques et environnementales (dont des études écologiques)menées par des entreprises spécialisées.
Par ailleurs, **les phases de présentation et de concertation se sont multipliées pour valider la faisabilité du projet,** notamment dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU (près de 4 ans) : visites du site avec les services de l'Etat (ABF, DDTM, …), réunions PLU, présentation du projet à l'ensemble du conseil municipal en janvier 2015 puis mai et juillet 2015,…
Toutes ces présentations et réunions ont permis à l'ensemble des parties prenantes de prendre connaissance du dossier et, au conseil municipal, de délibérer (à l'unanimité) pour autoriser la promesse de bail.(le projet représente une surface inférieure à 2ha sur Mallemort (surface de la commune : 2800ha), de moins de 5ha au total avec Alleins).
Ce projet permet à la commune de Mallemort de se positionner comme **une collectivité contribuant au développement des énergies renouvelables** au niveau national. On rappelle que l'énergie produite par ce type d'installation est injecté dans le réseau de transport et d'électricité qui dessert notre territoire.

L'entreprise Voltalia a suivi toute la procédure et a fourni tous les documents légaux pour mener à bien son projet. Ce dernier a donc été soumis à enquête publique du 29/09/2017 au 30/10/2017. Il a fait l'objet **d'un avis favorable de la part du Commissaire Enquêteur et de tous les services de l'Etat, en particulier de la part de l'Autorité Environnementale.**
On rappelle que l'enquête publique est l'occasion pour les personnes qui s'intéressent à ce type de projet de rencontrer le commissaire enquêteur(qui a visité le site pour formaliser son avis en toute connaissance de cause), de formuler des questions consignées dans un registre officiel (aucune question n'a été posée à cette occasion par les membres de l'opposition du conseil Municipal). Enfin, à la suite de toutes ces étapes, le préfet, seul habilité à accorder le permis de construire pour ce type de projet, a donné son accord le 27 décembre 2017.

Campagne d'adressage : la numérotation débute cet été

Le travail engagé sur l'amélioration de l'identification des voies dans le village se poursuit. Rappelons que ce travail engagé depuis le précédent mandat, s'est concrétisé en 2017 lors d'une première campagne conduite dans le centre-ville, régularisant la situation des rues où les dénominations étaient inexistantes ou non officielles.

La seconde tranche qui a débuté mi-juin, concerne la révision de **la numérotation des voies selon les besoins identifiés** dans la convention avec la Poste, ainsi tous les administrés auront une adresse normalisée d'ici 2020. Dans la même optique, il a été demandé à l'assemblée générale du Golf de proposer de nouveaux noms de rues sur le domaine de Pont-Royal pour supprimer les doublons de voie avec ceux du village de Mallemort. Par la suite, ce seront **les hameaux qui feront l'objet d'une réflexion collégiale** dans le cadre de la commission hameaux conduite par Anthony Motot.

Professionnels
Une mise à jour gratuite du Kbis

Dans le cadre de la campagne d'adressage, certaines sociétés vont changer de coordonnées postales. Cette décision émanant du conseil municipal pour répondre à la **normalisation des adresses n'engendrera pas de coût pour les professionnels concernés.**

La mise à jour de l'extrait Kbis auprès de la chambre du commerce sera gratuite sur justificatif. Ainsi, pour prouver que le changement est bien une initiative de la commune, nous vous invitons à vous rapprocher du service urbanisme afin d'obtenir une attestation en ce sens : urbanisme@mallemort13.fr

Inauguration du Pigeonnier

Depuis quelques mois la ville s'est dotée d'un pigeonnier. Après une phase de mise en service de 3 mois, ce nouvel équipement est désormais en fonctionnement. Mme Mauricette Agier, élue à l'environnement, accompagnée de nombreux élus de la majorité, a inauguré l'installation, le 21 juin dernier, en présence de M. Mekchouche, agent aux espaces verts, qui a suivi le chantier ainsi que M. Fontaine, directeur de la société Sogepi, fournisseur du dispositif. Enfin, Mme Agier a rappelé que : « **chacun est acteur pour limiter le nichage et la prolifération de pigeons** ».

Notre village se met au vert

Dans le cadre du plan de désherbage de Mallemort (en réponse aux normes ZéroPhyto), la commune **s'est équipée de matériels adaptés** notamment pour lutter contre les maladies arboricoles ou contrôler la prolifération des mauvaises herbes. Elle poursuit sa gestion différenciée des espaces publics en fonction de la proximité du centre-ville permettant ainsi de maintenir un cadre de vie agréable tout en préservant l'environnement de notre village.

Bruleur d'herbe

Piège à insectes

TRAVAUX

Chemin de Salon :
Une ouverture officielle après 8 mois de travaux

Les riverains ont célébré l'ouverture officielle du chemin de Salon en présence de Mme le Maire, de M. BRONDOLIN, adjoint aux travaux ainsi que de M. DUBET, directeur des services techniques, de M^me^DUSSAUX, assistante à maîtrise d'ouvrage du chantier, ainsi que le représentant de la société Eiffage, M. DEBAISIEUX. Une grande satisfaction a été exprimée quant à la finalisation de ces deux premiers tronçons.

L'avenue Joliot Curie
En voie de requalification à l'automne 2018

PROJET CO-FINANCÉ 60% PAR LE DÉPARTEMENT

L'avenue Joliot Curie, dans sa partie comprise entre l'avenue du Général de Gaulle et le cours Victor Hugo, a été mise en sens unique début 2017 et présente déjà sa configuration finale en termes de circulation.

L'aménagement de la voie répondra aux critères définis par la municipalité pour chacun des travaux de voiries :

- Apaiser la circulation routière
- Privilégier les modes doux (cycles et piéton)
- Sécuriser les cheminements

Le travail sur l'intersection avec l'avenue du Général de Gaulle et la sécurisation des zones de stationnement, en permettant au conducteur de sortir côté trottoir ,et non côté route font également partie intégrante du projet.

Les travaux de réalisation s'élèveront à 150 000€ HT dont 60% seront subventionnés par le département. Ils débuteront à l'automne 2018 et devraient durer un mois et demi.

Abords de la médiathèque :
Les travaux finiront cet été

Débutés en mars, les travaux d'aménagement autour de la médiathèque et de la maison des jeunes avancent à grands pas. Vous pourrez bientôt profiter de ce nouvel espace de détente et découvrir les nouveaux cheminements adaptés aux poussettes et personnes à mobilité réduite facilitant les déplacements de tous entre le centre-ville et les écoles.

PROJET CO-FINANCÉ 60% PAR LE DÉPARTEMENT

Route d'Alleins :
Modernisation de l'éclairage public

20 lampadaires ont été installés route d'Alleins, une voie fraîchement refaite à neuf par le département qui dessert le hameau de Pont-Royal et les établissements scolaires suivants : école privée Saint-Michel et les centres de formation Emile Pico.

SPORT ASSOCIATIONS

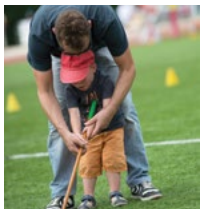

La Faites du Sport a réuni, cette année encore de nombreux visiteurs tout au long de la journée, dimanche 27 mai. La boucle de la Durance, organisée conjointement par les associations du Don du sang représentée par Mme Jané et Vaincre la mucoviscidose par Mme Lemaître, a enregistré son plus grand record de participation avec pas moins de **225 inscrits**, et « le plus jeunes participants avait 6 mois » ! Le trophées du plus grand nombre a été remis cette année à l'association Gymnastique Volontaire.

Cette manifestation, a offert plus d'une **trentaine d'activités gratuites aux familles**, et ce, grâce à la vivacité du tissu associatif sportif mallemortais. Sports collectifs, aéromodélisme, athlétisme, danse et cardio training, tout comme le jardin du vent et de l'eau avec le sou des écoles laïques, où plus de 270 enfants ont pris plaisir à personnaliser leur cerf-volant avant de les jeter dans les airs... Cette journée fut également l'occasion de découvrir de nouvelles associations fraîchement implantées sur la commune. Ainsi, certains ont pu s'essayer aux techniques de tir avec Les Amis Boulistes ou encore au rugby autour des multiples ateliers qui ont animés la journée.

Des **activités plus insolites** étaient également au programme telles que la pêche, animée conjointement par les 2 associations de Mallemort Les pêcheurs tranquilles et les Pescadous. 160 enfants ont pris plaisir à s'adonner **aux joies de la pêche**, ravis et sont repartis avec leur truite à la maison. Les **amoureux de la glisse** n'ont pas été déçus avec les ateliers balanzbike, trottinnette, segway et hoverboard,... Les bénévoles de l'atelier déco ont réalisé la décoration du lieux, merci à eux.

En somme, une belle diversité pour trouver chaussure à son pied et se dépenser.

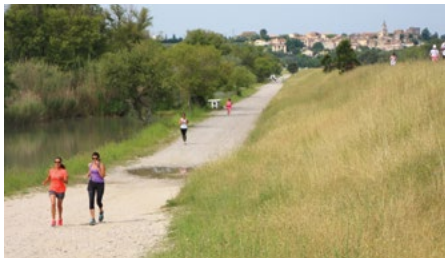

2018 FITDays mgen triathlon pour tous

Une étape sportive plébiscitée
Plus de 500 participants ont répondu présents

Le 25 mai dernier, le village sportif des FitDays a investi le parvis du complexe de l'anneau, pour proposer une belle journée sportive aux écoles et aux administrés. Grâce à l'excellente coordination d'Anthony Motot, élu déléguée à la jeunesse, dès 8h45, **452 enfants des groupes scolaires de Camille Claudel, Frédéric Mistral et St Michel sont venus jusqu'à 16h s'essayer au triathlon** mais pas que… Le village des FitDays leur a proposé de nombreuses activités autour de la santé largement plébiscitées par les élèves.
Le tri des déchets, l'hydratation, la nutrition, l'apprentissage des gestes qui sauvent, la sécurité routière ou encore la lutte contre la discriminations avec Solidarité Laïque. Les enfants ont même pu faire des brochettes de fruits frais grâce à Intermarché qui a fourni les fruits de pays.

Une belle réussite qui s'est poursuivie en fin de journée, une **cinquantaine d'enfants** sont venus accompagnés de leurs parents découvrir la manifestation et **le relais du cœur** a enregistré un record de participants avec **33 équipes** plaçant Mallemort en tête du Challenge du Nombre à cette 10e étape de la manifestation. A l'issue des épreuves, **28 jeunes mallemortais** ont fièrement disputé la finale régionale à Savines-le-Lac le 10 juin dernier et trois d'entre eux se sont qualifiés pour la finale nationale du 13 juillet à Narbonne.
Bonne chance à eux !

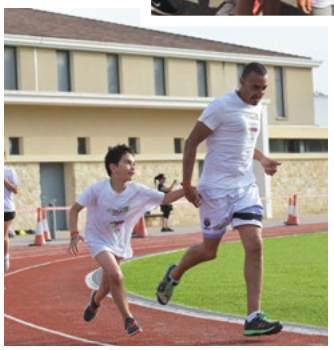

festival international « ESPOIRS »

TOURNOI MAURICE REVELLO

Depuis 1967 - PROVENCE - Since 1967

Le Festival International Espoirs - Tournoi Maurice Revello 2018 s'est tenu du 26 mai au 9 juin 2018. Mallemort a accueilli deux matchs de classement permettant aux férus du ballon rond de côtoyer quelques futures stars tels que Diego Lainez, Lewis Clarke ou encore Eddie Nketiah (Angleterre) ou encore Maxime Pelican et Axel Bakayoko (France).

Cette année, la délégation U21 de l'équipe nationale d'Angleterre, a encore brillé tout au long du tournoi qu'elle a remporté pour la 3e année consécutive. **Il faut croire que la pelouse de Mallemort porte chance !**

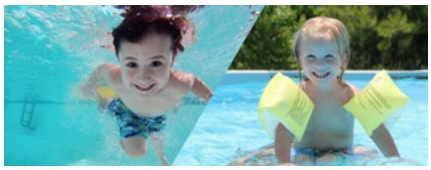

Piscine Municipale

La piscine municipale a ouvert ses portes au public le samedi 7 juillet. De 11h à 19h, appréciez une pause rafraîchissante autour des bassins, avec cette année, une zone ombragée. Bonne baignade !

Avenue Charles de Gaulle - Tél. : 04 90 57 43 84

ESPOIRS 2018

Vous êtes Mallemortais et vous vous êtes distingués dans un club hors de la commune ? Faites-vous connaître auprès du bureau des associations jusqu'au 1er août, par mail à : associations@mallemort13.fr

INFOS

AVIS aux entreprises : Agenda 2019

Vous venez de vous installer ou avez changé de coordonnées ? Contactez le service communication pour mettre à jour vos données : **communication@mallemort13.fr**

Plan canicule : une aide communale est apportée aux personnes les plus fragiles

Dans un souci de prévention, la ville de Mallemort de Provence à travers son Centre communal d'action sociale (CCAS) a mis en place un **Plan Canicule** pour aider les publics vulnérables confrontés à une situation de canicule. Si vous ou l'un de vos proches est âgé de plus de 65 ans, isolé ou en situation de handicap, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie, au bureau CCAS, afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif spécifique et **vous inscrire sur le registre** confidentiel détenu par ce service.

Ce plan canicule est actif du 1er juin au 15 septembre, sur l'ensemble de la commune.

Si des difficultés particulières se présentent, contacter le :

Centre communal d'action sociale (CCAS) au **04 90 59 11 05 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

Canicule info service : **Plateforme téléphonique aux 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).** Du lundi au samedi de 8h à 20h du 1er juin au 15 septembre.

Foyer : Fermeture d'été

Le foyer restaurant "Les Écureuils" sera fermé du :
Mercredi 1er aout 2018 au lundi 27 aout 2018 inclus.

Comme les années précédentes et dans le cadre du plan canicule l'établissement restera ouvert en août, de 14h à 17h30 les jours suivants :

- Les mardis
- Les jeudis

Vente de ticket restaurant

- Reprise après les vacances le mardi 28/08/18 même heure.

Moustique Tigre

Le moustique tigre peut-être vecteur de maladies et occasionner des épidémies. L'élimination des gîtes en eau est la méthode la plus efficace contre cet insecte et évite le recours à des traitements insecticides. **En supprimant les eaux stagnantes autour de votre domicile**, vous éliminez les lieux de ponte à l'origine de la prolifération des moustiques tigres dont le rayon d'action se limite à environ 100 mètres autour de son gîte. Retrouvez toutes les informations pratiques sur : www.mallemortdeprovence.com rubrique AVIVRE/ENVIRONNEMENT

RAPPEL : Règles de brûlage des végétaux et débroussaillage

Par arrêté préfectoral n°2013354-0004 du 20 décembre 2013, le brûlage des déchets verts (tonte de gazon, feuilles, aiguilles de pin, branchages, …) **est INTERDIT dans tout le département des Bouches-du-Rhône**.
De même, il est rappelé que le débroussaillage des terrains en friche est obligatoire à moins de 50 mètres des habitations, moins de 200 mètres des espaces boisés et fortement conseillé dans tous les autres cas. **La responsabilité des propriétaires peut être engagée en cas de propagation d'incendie** (article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales et les articles L125-1, L125-15 du Code Rural).

Bruits liés à l'entretien de votre jardin : les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h,
les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h,
les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h.

MASSIFS FORESTIERS ALERTE INCENDIE PROMENADE REGLEMENTÉE

Pour informer les promeneurs sur les possibilités d'accès aux massifs forestiers des Bouches-du-Rhône, le département a mis en place un Serveur vocal au 0811 20 13 13 ainsi qu'une application pour mobiles nommée "Myprovence Balade".
Le serveur vocal et l'application sont actualisés quotidiennement et les informations sont fixées au plus tard à 18h pour le lendemain.

TRIBUNE POLITIQUE
PAROLE DE L'OPPOSITION

Chers concitoyens,
Lors du dernier conseil municipal nous avons avancé la possibilité de mettre en place un conseil des sages consultatif avec nos anciens qui sont la mémoire de notre village et créant ainsi un espace de participation citoyen original.
Malheureusement, Nous déplorons l'attitude de la majorité et ses décisions autoritaires. Les sens de circulations des voies en sens unique et les négligences dans les finitions de celles-ci comme pour l'avenue J-Curie négligemment affublée de plots peu esthétiques depuis plus d'un an, ou l'avenue des alpines dont l'entrée est plus que dangereuse. Les usagers n'ont pas suffisamment été consultés, on nous parle de démocratie participative mais dans les faits, il s'agit plus d'arbitraire que de participation. De même sur le projet de centrale photovoltaïque que nous avions voté à la lumière des informations fournies par la majorité. Aujourd'hui nous estimons que ces données communiquées par madame le maire lors du vote du projet de centrale photovoltaïque étaient insuffisantes et erronées. Grace aux informations contradictoires et aux investigations menées par l'association, La parole aux citoyens, il nous apparait indispensable de suspendre l'autorisation de ce projet à l'intérêt économique mineur. Nous rappelons en outre qu'avec la centrale électrique de Mallemort, et la centrale photovoltaïque de Charleval, notre secteur est loin d'être déficitaire en électricité.
Un débat participatif et contradictoire doit s'ouvrir, incluant élus, citoyens et le promoteur. Celui-ci doit venir répondre aux citoyens lors d'une réunion contradictoire ouverte à tous. Nous vous invitons ainsi à signer la pétition pour la défense du massif de Piboulon, zone d'une grande biodiversité à protéger.
D FARRO, J REILLE, R ARMENICO, A ANDREIS, D FERREINT
EPM

Chers Mallemortais,
Lors du dernier conseil municipal le mercredi 13 juin, nous sommes intervenus sur certains points sur lesquels nous souhaitions apporter quelques éclaircissements. Tout d'abord, les commissions se réunissent pour traiter des points qui les concernent. Pour autant le conseil municipal n'est pas une chambre d'enregistrement des conclusions desdites commissions, mais reste un lieu d'échanges et de débats. Cela reste sa fonction première et c'est pourquoi nous continuerons d'exprimer notre opinion chaque fois que nous estimerons que cela sera nécessaire. Ensuite nous avons évoqué le projet de parc photovoltaïque du Piboulon. Nous avons été informés, comme l'ensemble du conseil municipal d'éléments nouveaux qui pourraient remettre en cause l'appréciation qui a été faite lors de la première présentation de ce projet. A la lumière de ces éléments il nous semble nécessaire de suspendre la décision prise quant à l'aménagement immédiat de la colline du Piboulon et c'est la demande que nous avons formulée. Lorsqu'il y a un doute il nous semble opportun de lever ce doute avant de poursuivre plus avant et si le doute est avéré, de reconsidérer la proposition initiale. Il est inutile d'y voir une quelconque polémique, il ne s'agit que de bon sens. Le vote que nous avions fait à l'époque ne prenait pas en compte ces nouveaux éléments puisqu'ils nous étaient inconnus. Enfin, la dénomination des rues et l'attribution des numéros traînent depuis déjà fort longtemps, 2014, et il nous semble que c'est la commune qui devrait être l'organe final de décision en la matière et non pas la poste, ce qui est le cas aujourd'hui. A ben lèu.

Liste Mallemort Avant Tout Jean-Pierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Boucherie - Charcuterie
MALLEMORT DE PROVENCE
Ville Fleurie
Ville Active & Sportive